FRANCE DEMEURE

ASSURANCE LOYERS IMPAYES PRO

Notre **Gestion Immobilière** et notre « savoir-faire » propose aux propriétaires de locaux commerciaux, une garantie unique et fiable, préconisée pour obtenir une meilleure protection contre les impayés, la souscription de notre

Assurance Loyers Impayés dénommée :

« KIT BAILLEUR COMMERCE »

Celle-ci est **déductible à 100% de vos revenus fonciers**.

L'assureur garantit le remboursement des loyers dus par un locataire défaillant.

- Service juridique
- Garantie du contentieux
- Protection juridique.

Toutes les démarches administratives aux recouvrements et à l'expulsion de votre locataire sont effectuées par notre cabinet, vous assurant ainsi le paiement de votre loyer sans contraintes et sans relations avec votre locataire.

La validation du dossier de location est faite par votre Gestionnaire avec les critères de **l'Assurance Loyers Impayés.**

Notre service **GESTION LOCATIVE** reste à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ **01.34.15.75.78.** 💻 **location@francedemeure.com**